

VISION

Un programme inclusif d'apprentissage et de certification professionnelle produisant des gens de métier hautement qualifiés qui sont des experts formés qui peuvent répondre aux besoins de l'industrie et des collectivités du Nouveau-Brunswick.



Mobilité et harmonisation

Réduire les obstacles qui empêchent les apprentis et les gens de métier qualifiés de déménager au Nouveau Brunswick, d'y rester et d'y travailler à long terme



Diversité et inclusion

Augmenter les possibilités d'assurer la participation réussie des personnes et des groupes qui sont sous représentés et font face à des obstacles



Conformité

Augmenter la conformité avec les exigences législatives et réglementaires



Qualité de la formation et normes connexe

Améliorer la qualité de la formation et des normes connexes pour répondre aux besoins en évolution des apprentis, des compagnons et des compagnes et de l'industrie



Marketing et promotions

Accroître les possibilités de promouvoir les métiers au Nouveau Brunswick

MESURES DE SUIVI

Mobilité et harmonisation

- Continuer à travailler avec les partenaires à l'harmonisation au pays et au Canada atlantique des exigences de formation pour 31 professions harmonisées au pays et pour 23 professions harmonisées au Canada atlantique;
- Mettre en œuvre le Système commun de gestion de l'apprentissage d'ici 2024-25; et
- Travailler avec les partenaires sur un système d'évaluation pour la reconnaissance des qualifications acquises au pays et à l'étranger.

Diversité et inclusion

- Travailler avec les employeurs, les fournisseurs de formation et les partenaires communautaires pour cerner et éliminer les obstacles à la participation et à la réussite des personnes ou des groupes qui sont sous-représentés ou font face à des obstacles;
- Déterminer les parties prenantes modèles et travailler avec celles-ci pour mener au moins dix Programmes d'exploration des métiers spécialisés annuels afin de cibler les personnes ou les groupes qui sont sous-représentés ou font face à des obstacles;
- Travailler avec les partenaires de la formation pour inclure la diversité et l'inclusion comme composante obligatoire de la formation en apprentissage; et
- Appuyer les objectifs du « Plan d'action pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick – Une voie responsable vers l'égalité des chances! » en travaillant avec les employeurs et les partenaires communautaires pour cerner et éliminer les obstacles auxquels se heurtent les personnes ayant un handicap.

Conformité

- Sensibiliser les parties prenantes aux exigences législatives et réglementaires;
- Employer un agent-e d'éducation et de conformité; et
- Travailler avec les partenaires pour examiner l'inclusion de l'apprentissage dans les politiques du gouvernement provincial sur les appels d'offres et les commandes permanentes.

Qualité de la formation et normes connexes

- Travailler avec les fournisseurs de formation pour améliorer les ressources pédagogiques et d'apprentissage et veiller à ce que l'instruction maintient la devise avec l'évolution de la technologie;
- Examiner et réviser les processus d'élaboration de normes pour les faire correspondre aux demandes et aux adaptations de l'industrie;
- Cerner les besoins des compagnons et des compagnes et mettre en œuvre la formation après la certification pour améliorer leur employabilité et leurs possibilités d'avancement, et
- Déterminer s'il existe des programmes de certification gouvernementaux qui devraient être transférés au Programme.

Marketing et promotions

La Commission travaillera avec les partenaires et les parties prenantes pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de marketing et de promotion comprenant les éléments suivants :

- L'élaboration d'une stratégie de sensibilisation auprès des élèves de la maternelle à la 12e année pour traiter des possibilités de promotion des métiers spécialisés dans les écoles;
- La promotion des avantages de la certification auprès des employeurs;
- Un appui aux efforts provinciaux visant à rapatrier les gens de métier du Nouveau Brunswick et attirer de nouveaux arrivants et de nouvelles arrivantes d'autres régions du monde;
- La promotion de l'emploi dans l'apprentissage au gouvernement du Nouveau Brunswick, et
- La promotion de la valeur de la certification pour la protection des consommateurs et la sécurité publique auprès du grand public, des municipalités et du gouvernement.